



Expert en Rénovation Énergétique

Dernière mise à jour : le 29 novembre 2016 par I.CERT

Délivré par :

I.CERT (certification)

accréditation n° 4-0522

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur <https://www.cofrac.fr>

Ce signe ne bénéficie pas de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Domaine d'application :

Professionnels de la rénovation

Domaine d'application détaillé, portée du signe :

Réalisation de bilans thermiques initiaux et projetés et préconisation de travaux dans le cadre du label Rénovation Énergétique de Promotelec

Critères de confiance :

Contrôles de la qualité des travaux	Pas d'audit
Prise en compte de la satisfaction client	non
Suivi annuel des titulaires de la marque	non
Contrôle de la qualité des services associés	Pas de contrôle
Suivi annuel de la qualité des services associés	oui
Service associé : prise en compte de la satisfaction client	oui
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	oui
Vérification annuelle des assurances	oui

Vérification de l'existence légale du professionnel	oui
Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	oui
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Existence de procédures relatives aux réclamations

Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Travaux
Type de maître d'ouvrage	Une personne
Cadre de référence	Cahier des prescriptions techniques du Label Rénovation Énergétique de Promotelec
Examen	L'évaluation théorique : se présente sous forme de 2 QCM : QCM ERE QCM Elec et Label composé de 15 questions et QCM ERE Compétences est composé de 70 questions. L'évaluation pratique : correspond à une étude de cas à réaliser à l'aide de documents et de l'utilisation de la BAO® Pro Expert de Promodul
Modalités de décision d'attribution	Comité de décision d'I.Cert
Durée de validité (en mois)	60
Modalités de suivi	Surveillance consiste en un audit documentaire : vérification : des compétences en lien avec le métier ERE ; de la veille techniques, législatives et réglementaires ; de l'emploi du certificat dans l'exercice du métier d'ERE
Périodicité du suivi (en mois)	24

@ Agence Qualité Construction 2020.

1001signes.qualiteconstruction.com